



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1143

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Actions de coopération avec le centre hospitalier point G de Bamako - Attribution d'une subvention au centre hospitalier Le Vinatier - Année 2009

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1143**

commission principale : développement économique

objet : **Actions de coopération avec le centre hospitalier point G de Bamako - Attribution d'une subvention au centre hospitalier Le Vinatier - Année 2009**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine soutient depuis de nombreuses années une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération.

C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale qu'il est proposé de soutenir les projets du centre hospitalier Le Vinatier, qui intervient auprès de l'hôpital du point G à Bamako, ville avec laquelle la Communauté urbaine a signé une convention de coopération en 2007.

En effet, dès 2007, le centre hospitalier Le Vinatier a signé une convention triennale de coopération avec le centre hospitalo-universitaire du point G à Bamako. Cette convention comprend trois volets : un volet clinique, un volet enseignement supérieur et recherche et un volet artistique et culturel.

L'objectif de ce partenariat hospitalier est d'enrichir les techniques et les pratiques dans la prise en charge des patients en hospitalisation et en ambulatoire, par la découverte respective des outils et fonctionnements de chaque hôpital.

Dans le cadre du volet artistique et culturel de la convention de partenariat, le centre hospitalier Le Vinatier accueille des artistes en résidence, proposant des ateliers de création aux patients et soignants dans les domaines de la musique, du théâtre Kotéba et des contes africains. L'objectif est d'approfondir et de créer de nouveaux outils artistiques et culturels dans une approche thérapeutique de l'art. Un travail de représentation photographique a été réalisé en ce sens par des photographes de Lyon et de Bamako, qui sont intervenus dans chacun des hôpitaux auprès des patients pour réaliser des images d'une humanité le plus souvent reléguée. Les fruits de leurs résidences seront présentés à Lyon et à Bamako, lors de la biennale de la photo en décembre 2009. Enfin, les œuvres d'un artiste malien contemporain seront exposées à Lyon en 2010.

Au titre du volet enseignement supérieur et recherche, les signataires de la convention poursuivent l'objectif d'accompagner la mise en place d'un Diplôme d'enseignement supérieur (DES) de psychiatrie à la Faculté de médecine, pharmacie, odonto-stomatologie de Bamako (FMPOS).

Le centre hospitalier Le Vinatier et le centre hospitalo-universitaire du point G assurent la formation pratique des étudiants en cohérence avec la formation théorique délivrée par la FMPOS. Le centre hospitalier Le Vinatier apporte également un renforcement des capacités des formateurs du DES malien.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 €, correspondant à 7 % du montant total du programme de coopération entre la ferme du Vinatier et le CHU du point G de Bamako pour l'année 2009. En 2008, ce soutien était intervenu pour un montant de 5 500 €. Elle sera affectée aux programmes d'échanges cliniques et à la diffusion du projet artistique de photographie à Bamako et à Lyon.

Budget prévisionnel 2009

Charges		Produits		
volet échanges d'expériences cliniques	41 190 €	centre hospitalier Le Vinatier	42 190 €	39 %
		centre hospitalier le point G de Bamako	33 080 €	31 %
volet échanges artistique et culturel	23 450 €	ministère des affaires étrangères	10 950 €	10 %
exposition à Bamako et Lyon	17 050 €	fonds privés	13 900 €	13 %
suivi des actions	26 430 €	subvention Communauté urbaine	8 000 €	7 %
total	108 120 €	total	108 120 €	100 %

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 € au profit du centre hospitalier Le Vinatier dans le cadre d'actions de coopération avec le centre hospitalier point G de Bamako pour l'année 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le centre hospitalier Le Vinatier définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 04 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.